



<http://www.snuaquitaine.fr>

syndicat.snu-aquitaine@pole-emploi.fr

Le monde merveilleux d'Intracom Alice

Alice
Spécial OATT

OATT : la négociation régionale (est ouverte) SE REFERME !

Démarrée le 21 octobre..... clôture prévue le 06 janvier

7 réunions pour épuiser les OS ou pour négocier ?

Notre objectif : construire un accord OATT régional qui améliore l'accord national et qui prenne en compte la perte de la 1/2h payée négociée dans le cadre de l'accord 2001 par les ex-assedic.

En réalité la Directrice Régionale n'a aucune autonomie d'action !

La dernière proposition est édifiante :

1487 agents (CDI, CDD) éligibles, situation au 31/10/2010.

- 5 points par mois (versés de manière pérenne) calculés sur la base de 2,5 heures par semaine, au taux d'astreinte de 0,6 points de l'heure. **= 38 euros brut/mois Quelle reconnaissance !**
- La prime forfaitaire versée en une fois : correspond à un mois de salaire pour ceux qui ont plus de deux ans d'ancienneté et un demi mois de salaire pour ceux qui ont moins de deux ans d'ancienneté

Depuis deux ans, l'ensemble des salariés fait des efforts pour que la machine tourne, pour que le service rendu aux usagers soit le moins dégradé possible.

Nous avons posé les principes d'équité et d'unité du personnel, demandé que tout le personnel bénéficie de compensation et de reconnaissance

Le meilleur des deux disaient-ils !!!!! On en est très loin

Ce que vous proposez est une aumône... certainement pas une compensation

Nous aussi nous faisons des comptes. L'Etablissement parle d'un impact financier pour 2010 (sic) de 3 Millions d'euros. Ça paraît beaucoup !

⇒ 2010, Et ensuite ... plus rien !

⇒ **Les vraies économies de l'établissement :**

0,30 mn/jour x 5 jours X 43 semaines, = 107.50heures.

107.5 heures par an X 1487 agents éligibles (selon la DR) cela fait **159 852 heures**

Si l'on ramène en ETP, pour une durée annuelle de 1607 heures, cela fait

100 postes !!!

Economisés la première année, puis la deuxième puis

Quel est le coût de 100 postes économisés ?

100 postes au coefficient 190, sans aucune ancienneté, compte tenu de toutes les cotisations, cela fait environ 4 MILLIONS D EUROS

La Directrice Régionale voudrait nous faire pleurer avec ses 3 millions !!

On a failli y croire !

**Non seulement, cette « proposition » ne compense pas la perte financière
Mais elle ne compense pas les difficultés accrues dans le travail, en particulier à
l'accueil.**

**Elle ne compense pas l'augmentation de la charge de travail en 2009 et 2010,
Elle ne respecte pas les agents !!!**

**De plus verrouiller la négociation d'un accord régional en ne faisant aucune proposition
sérieuse de compensation, c'est également l'impossibilité d'aborder tous les autres
points essentiels pour améliorer l'accord national.**

Tous les points que le **SNU** depuis, la première journée de négociation, veut mettre au débat :

- Des Horaires variables et fixes qui permettent une équité de traitement des agents
- une demi-journée de fermeture hebdomadaire consacrée à une réunion commune de tous les personnels
- Des modalités de prises de jours RTT alignées sur les congés payés et des délais de prévenance moindres
- Le temps partiel : une attention particulière à la situation des collègues voulant bénéficier d'un 90 % sur 4 jours (sans impact sur les congés annuels)
- Plus de 2 demi-journées de travail hebdo sur des plages fixes, avec une attention particulière à ce que les agents à temps partiels en bénéficient au même titre que les temps complets
- deux heures de veille professionnelle (prévue pour les EOS) étendues à tous les personnels
..... et tous les autres points énumérés dans notre premier tract !

**La pause méridienne de 45 minutes prévue dans l'accord national est une garantie dans
un contexte de conditions de travail dégradées, pour que les agents « soufflent » et aient
des temps d'échanges !**

**Mais elle ne doit pas être « bradée ». Encore moins « récupérée » par l'établissement sur
le dos des agents !**

Une négociation sur l'OATT aurait du être une négociation :

- ***Qui permette d'améliorer les conditions de travail***
- ***Qui améliore l'exercice des métiers et l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle***
- ***Qui si elle est honnête et loyale prenne en compte tous les accords existants dans les deux statuts.***

Le 6 janvier est la dernière réunion de négociation prévue.

Nous prendrons acte des propositions faites par la Direction

Et nous proposerons des actions en conséquence

En recherchant l'unité de l'ensemble du personnel

et des organisations syndicales